

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 3 juin 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etaient
présents :

Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Monsieur André ERBS, Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Frédéric BIERRY ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER

Excusé(s) :

Monsieur Paul HEINTZ, Madame Martine JUNG, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) :

Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER

Rapporteur :

Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2019/228 - 70510 - Modernisation du réseau routier Proposition de régularisation foncière de la RD 208 à OHNNENHEIM

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- de l'acquisition, auprès des propriétaires privés et de la commune d'Ohnenheim, des parcelles, situées à Ohnenheim et cadastrées en section 1 n° 182/33 de 2,14 ares, n° 184/34 de 0,79 are, n°193/35 de 0,17 are, n° 198/37 de 0,06 are et section 38 n° 227 de 0,20 are, n° 246/228 de 0,23 are, n° 250/228 de 1,37 are et n° 275/226 de 0,01 are ;
- que ces transactions s'effectueront sur la base d'un prix de 150,00 € l'are auprès des propriétaires privés, pour un total de 250 euros, et à l'Euro symbolique auprès de la commune d'Ohnenheim ;
- que les actes seront passés en la forme administrative ;
- de désigner Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental, comme signataire des actes afférents à cette acquisition, le Président du Conseil Départemental étant authentificateur.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale Déléguée



Delphine JOLY

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190603-lmc1126974-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/06/19